



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 22 avril 2018

Objet : 24h motos 2018 – Bilan

L'édition 2018 des 24 heures motos s'achève sur un bilan assez satisfaisant.

Aucun incident majeur n'est survenu. Des comportements prohibés (feux de motos ou autres matériels) continuent d'être observés au sein des campings mais les mesures de sécurité mises en œuvre font leurs preuves.

Il est à noter cette année une forte augmentation des prises en charge médicales du côté des spectateurs. Les secours ont en effet procédé à 924 interventions dont 51 ont nécessité une évacuation (contre 722 et 21 l'an passé).

Plus de 2700 contrôles routiers ont été réalisés par la gendarmerie et la police tout au long du weekend, permettant de relever :

- 395 excès de vitesse ;
- 18 conduites sous l'emprise d'alcool (dont 8 délictuelles) ;
- 23 dépistages positifs aux stupéfiants (pour 111 contrôles).

Si les infractions à la vitesse et à l'alcool sont en diminution, l'augmentation des contrôles positifs aux stupéfiants est le point négatif de cette édition.

L'ensemble de ces contrôles a donné lieu à 44 rétentions de permis de conduire.

Les forces de l'ordre ont également été sollicitées pour des levées de doute sur différents bagages abandonnés. Les alertes ont été très rapidement levées.

Par ailleurs, 2086 personnes ont testé gratuitement leur taux d'alcoolémie sur le stand de la sécurité routière dans le cadre de l'opération « Soufflez, vous saurez » dont 151 étaient positifs. Des conseils ont été prodigués à chacun afin de reprendre la route en toute sécurité. Cette opération a remporté un vif succès (+35% de dépistages par rapport à l'édition 2016).

Le préfet remercie tous les services mobilisés qui ont assuré le bon déroulement de ces 24 heures motos.